

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 16 novembre 2015



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. ROZOY

Membres présents : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - M. PIAN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - Mme TOMASELLI - M. BARD - M. BORDAT - Mme FERRIERE - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. REBSAMEN) - Mme AKPINAR-ISTIQUAM (pouvoir Mme TENENBAUM) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

Membres absents : M. CAVIN

OBJET

DE LA DELIBERATION

Printemps de l'Europe à Dijon - Demandes de subventions

Madame Zivkovic, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

A l'occasion de la « Journée de l'Europe » fixée début mai, la Ville de Dijon organise un temps fort intitulé le « Printemps de l'Europe », portant sur la promotion et le développement de la citoyenneté européenne à Dijon.

Cette initiative est mise en place en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels (Académie de Dijon, Campus européen de Sciences Po Paris à Dijon, Centre Europe Direct Dijon - Bourgogne, Maison de Rhénanie-Palatinat, Université de Bourgogne) et associatifs (associations culturelles, comités de jumelage). L'an dernier, le « Printemps de l'Europe » a attiré, du 4 au 20 mai 2015, plus de 10 000 participants.

Pour l'organisation de l'édition 2016 de la manifestation, la Ville est susceptible de bénéficier à nouveau d'aides financières, notamment de collectivités ou établissements publics, ou même de personnes de droit privé.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter au taux maximum l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées à la Ville pour le financement du « Printemps de l'Europe » ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ